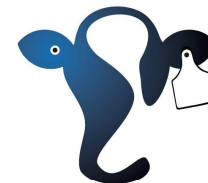


EN BREF*

EXIGENCES DE TRAÇABILITÉ



	PLC (proAction ^{MD})	Réglementation fédérale (Partie XV)	Province du Québec (P-42)
Application des identifiants approuvés	✓ (à la naissance)	✓ (avant de quitter la ferme d'origine)	✓ (à la naissance)
Pose initiale d'identifiants	✓ (45 jours)		✓ (7 jours)
Remplacement, réémission et recoupement des identifiants	✓	Seulement les recoupements	Recoupement & remplacement
Inclure le numéro de site	✓	<i>Proposition d'amendement</i>	✓
Entrée	✓	<i>Proposition d'amendement</i>	✓
Sortie	Recommandée		✓ (si l'animal quitte la province)
Importation / Exportation	✓	✓	✓
Décès à la ferme - La carcasse de l'animal est éliminée à la ferme	✓ (7 jours)	✓ (30 jours)	✓ (7 jours)
Décès (à l'abattoir) / Récupération de la carcasse de l'animal (équarisseur)		✓ (30 jours)	✓ (7 jours)

* Il s'agit d'un tableau récapitulatif ; pour plus de détails, se référer à la documentation propre à chaque organisation.